

## 49<sup>e</sup> Congrès du SNCS-FSU les 17, 18 et 19 juin 2024

### Message aux bureaux des sections locales, nationales et scientifiques

Le 49<sup>e</sup> Congrès du SNCS-FSU se tiendra les **lundi 17 juin (début à 14h), mardi 18 juin et mercredi 19 juin (fin à 15h30) 2024** en format hybride :

- en présence sur le site de la délégation régionale de Villejuif du CNRS  
7 rue Guy Môquet, 94800 Villejuif  
Métro ligne 7 station Villejuif Paul Vaillant-Couturier, Bus : 131, 162, 172, 180
- et en ligne avec l'outil BBB à ce lien : [snscs.bigbluemeeting.com/b/snc-2ac-o0d-u8z](https://snscs.bigbluemeeting.com/b/snc-2ac-o0d-u8z).

La Commission administrative (CA) du SNCS-FSU a voté, le 2 février 2024, les dates de ce Congrès ordinaire et a nommément constitué une commission préparatoire : Boris Gralak, Secrétaire général ; Dimitri Peaucelle, Trésorier national ; Philippe Mussi représentant l'orientation « Ensemble » ; Marie-Claire Saint-Lager, représentant l'orientation « Front Unique ».

La CA a également établi trois thèmes qui seront débattus au cours du Congrès :

- Thème 1 - Conditions de travail ;
- Thème 2 - Structuration de la recherche ;
- Thème 3 - Recherche et transition socio-écologique.

**L'organisation du Congrès ainsi que les modalités de participation sont disponibles via la page suivante : [snscs.fr/congres2024/](https://snscs.fr/congres2024/)**

Un Congrès est un moment important dans la vie démocratique de notre syndicat. C'est aussi une opportunité pour les syndiquées et les syndiqués de rencontrer d'autres camarades et de se familiariser avec le fonctionnement du syndicat.

J'espère qu'un grand nombre de camarades prendront le temps de participer à ces trois jours de Congrès. **Merci de participer à l'organisation des débats et de motiver les membres de votre section à devenir déléguées et délégués au Congrès.**

Tel que prévu dans le règlement intérieur du syndicat, il appartient à chaque section locale, nationale et scientifique d'organiser une Assemblée générale en amont du Congrès pour :

- Débattre sur le rapport d'activité et globalement les activités du SNCS-FSU depuis le Congrès précédent ;
- Débattre sur les orientations futures, entre autres sur la base des textes d'orientation proposés au vote ;
- Débattre et contribuer aux trois Thèmes du Congrès ;
- Désigner vos déléguées et délégués au Congrès ;
- Proposer des candidates et candidats pour siéger au titre de votre section à la Commission administrative.

Conformément au règlement intérieur du syndicat adopté le 2 février 2024, l'ensemble des sections locales, nationales et scientifiques élisent des délégué·e·s au congrès jusqu'à 10% de leur effectif à jour de cotisation. Un·e adhérent·e est affilié·e à une section locale et peut être affilié·e à plusieurs sections nationales et à une section scientifique. Elle ou il ne peut cependant être délégué·e qu'au titre d'une seule. Les effectifs des sections sont calculés en comptant les adhérent·e·s au prorata du nombre de sections auxquelles elles et ils participent. Seul·e·s les adhérent·e·s à jour de cotisation pour 2024 seront pris·e·s en compte.

Les adhérent·e·s sont sollicité·e·s en amont des assemblées générales pour mettre à jour leur rattachement aux différentes sections. Les secrétaires de sections seront informé·e·s par le trésorier des noms des adhérent·e·s rattaché·e·s à leur section, de leur effectif calculé, ainsi que du nombre de délégué·e·s de la section. Le nombre de candidat·e·s à siéger à la Commission administrative n'est pas limité mais est attendu pour être de l'ordre de deux. Il est fortement souhaité que les candidat·e·s fassent partie des délégué·e·s.

L'Assemblée générale peut aussi être l'occasion de mettre à l'ordre du jour, dès sa convocation, l'élection de la ou du secrétaire et du bureau de votre section.

Vous trouverez dans les pages suivantes du document pdf :

- Un procès-verbal de l'Assemblée générale de votre section à adresser au secrétariat du Congrès : [syndicat@snscs.fr](mailto:syndicat@snscs.fr) ; ce procès-verbal doit arriver au syndicat au **plus tard jeudi 13 juin 2024**
- La liste des participant·e·s à l'Assemblée générale de votre section
- Un modèle de procuration pour l'Assemblée générale de section
- Une convocation pour autorisation d'absence pour les délégué·e·s
- Une fiche de demande de remboursement des frais de mission pour les délégué·e·s
- Le projet d'ordre du jour du Congrès

Bon Congrès à toutes et tous,  
Boris Gralak,  
Secrétaire général du SNCS-FSU  
Président du comité d'organisation du Congrès 2024

## 49<sup>e</sup> Congrès du SNCS-FSU les 17, 18 et 19 juin 2024

### Procès-verbal de l'Assemblée générale de section (1/2)

- Type de section :              Locale              Nationale              Scientifique
- Nom de la section :
- Date de l'Assemblée générale :
- Nombre de cotisations payées 2024 et effectif de la section :
 

(Fourni par le secrétariat du SNCS-FSU + éventuelles cotisations payées par chèque le jour de l'AG) :
- Nombre de présent·e·s à l'Assemblée générale :
 

(Attention à bien joindre la liste des participantes et participants à jour de leur cotisation)

#### Désignation des déléguées et délégués au Congrès

- Noms des déléguées et délégués au Congrès :

Résultats en voix : vote sur la liste des déléguées et délégués :

Pour :	Contre :	Abstention :	Refus de vote :
--------	----------	--------------	-----------------

#### Désignation des candidates et candidats pour la Commission administrative

- Noms des candidates et candidats :

Résultats en voix : vote sur la liste des déléguées et délégués :

Pour :	Contre :	Abstention :	Refus de vote :
--------	----------	--------------	-----------------

#### Élection du bureau de la section locale

- Nom de la ou du secrétaire de la section locale :

Résultats en voix : vote sur la ou le secrétaire de la section locale :

Pour :	Contre :	Abstention :	Refus de vote :
--------	----------	--------------	-----------------

- Nom des membres du bureau de la section locale (au moins une personne en plus de la ou du secrétaire de section)

Résultats en voix : vote sur le bureau de la section locale

Pour :	Contre :	Abstention :	Refus de vote :
--------	----------	--------------	-----------------

## 49<sup>e</sup> Congrès du SNCS-FSU les 17, 18 et 19 juin 2024

### Procès-verbal de l'Assemblée générale de section (2/2)

#### Motion 1 :

- Titre de la motion :
- Fournir le texte de la motion en format PDF si vous souhaitez la partager
- Résultat du vote

Pour :	Contre :	Abstention :	Refus de vote :
--------	----------	--------------	-----------------

#### Motion 2 :

- Titre de la motion :
- Fournir le texte de la motion en format PDF si vous souhaitez la partager
- Résultat du vote

Pour :	Contre :	Abstention :	Refus de vote :
--------	----------	--------------	-----------------

#### Motion 3 :

- Titre de la motion :
- Fournir le texte de la motion en format PDF si vous souhaitez la partager
- Résultat du vote

Pour :	Contre :	Abstention :	Refus de vote :
--------	----------	--------------	-----------------

#### Commentaires éventuels

**Signatures** (3 signatures de participantes et participants à jour de cotisation sont requises, suivies des noms en toutes lettres) :

Signature | Nom

Signature | Nom

Signature | Nom

Ce document peut être signé électroniquement ou signé et scanné, soit sur le même document, soit sur 2 ou 3 documents séparés. Vous devez joindre à ce procès-verbal :

- 1) une liste des participantes et participants votants à jour de leur cotisation
- 2) les textes spécifiques éventuels votés par la section au cours de l'Assemblée générale

Ces documents doivent être adressés par courriel au secrétariat du syndicat : [syndicat@snscs.fr](mailto:syndicat@snscs.fr).

Si besoin, joindre le secrétariat à Ivry-sur-Seine : [syndicat@snscs.fr](mailto:syndicat@snscs.fr) – 01 49 60 40 34 ou Boris Gralak, Secrétaire général du SNCS-FSU : 06 82 93 52 74

49<sup>e</sup> Congrès du SNCS-FSU les 17, 18 et 19 juin 2024

## **Liste des participantes et participants (à joindre au procès-verbal)**

Assemblée générale de la section : .....

Date(s) de l'Assemblée générale : .....



## 49<sup>e</sup> Congrès du SNCS-FSU les 17, 18 et 19 juin 2024

### Procuration pour l'Assemblée générale de section

Je, soussigné·e (*nom, prénom*) :

donne, par le présent, pouvoir à (*nom, prénom*) :

de me représenter à l'Assemblée générale de la section :

qui se tiendra le :

pour la préparation du Congrès ordinaire du SNCS-FSU des 17, 18 et 19 juin 2024.

Elle ou il pourra, en conséquence, signer la feuille de présence, prendre part aux débats et aux votes prévus à l'ordre du jour.

Fait à

Le

Signature précédée de la mention manuscrite : *“Bon pour pouvoir”*

**Attention :** veillez à ce que celle ou celui à qui vous donnez votre procuration :

- soit à jour de sa cotisation ;
- soit effectivement présente ou présent à l'Assemblée générale ;
- ne bénéficie pas d'une autre procuration (une seule par votant).



## 49<sup>e</sup> Congrès du SNCS-FSU les 17, 18 et 19 juin 2024

### Convocation comme déléguée ou délégué

Chère ou cher camarade,

NOM :

Prénom :

Nom de la section :

Tu es désignée ou désigné par ta section pour participer au 49<sup>e</sup> Congrès du SNCS-FSU qui aura lieu :

**Les 17, 18 et 19 juin 2024**

A la délégation régionale de Villejuif du CNRS, 7 rue Guy Môquet, 94800 Villejuif.

La participation est également possible par visio-conférence

mais fortement recommandée en présentiel.

Les frais de mission, pour participer au Congrès, seront remboursés par le trésorier du SNCS-FSU sur présentation des factures et de la fiche de demande de remboursement.

Fraternellement,

Boris Gralak  
Secrétaire général du SNCS-FSU

Application du droit syndical dans la Fonction Publique d'État (autorisation spéciale d'absence – articles 12 et 13 du décret 82-447 du 28-05-1982) : l'autorisation spéciale d'absence porte, outre la durée de la réunion statutaire elle-même, sur les délais de route nécessaires pour s'y rendre.



## 49<sup>e</sup> Congrès du SNCS-FSU les 17, 18 et 19 juin 2024

### Demande de remboursement des frais de mission

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

AUCUN REMBOURSEMENT SANS JUSTIFICATIF !

#### **TRAIN** - 2<sup>ème</sup> classe, sauf offre commerciale plus avantageuse / pour les e-billets, joindre la confirmation du voyage

Sous-total

#### **AVION** - uniquement pour des trajets supérieurs à 5h en train et en privilégiant les tarifs promotionnels

Sous-total

#### **VOITURE**

Frais km :  (nb trajets) x  km x 0,25 ( $\leq$  5 CV) / 0,32 (6-7 CV) / 0,35 ( $\geq$  8 CV) =

Frais de péage :

Frais de stationnement :

Sous-total

#### **TAXI** - uniquement si absence de transports en commun, urgence ou déplacement à une heure tardive

Sous-total

#### **TRANSPORTS EN COMMUN**

Sous-total

#### **HÉBERGEMENT**

- limité à 120 €/nuitée (avec ou sans petit-déjeuner) pour la France

- autre pays : accord préalable du Trésorier

Sous-total

#### **REPAS** sur justificatif

- déjeuner pris en charge à hauteur de 10€/repas, seulement en cas d'absence de restaurant subventionné par le CNRS

- dîner pris en charge à hauteur de 20€/repas, seulement en cas de déplacement ou retour après 21h

x 10 € +  x 20€ =

Sous-total

#### **FRAIS DIVERS** soumis à accord préalable du Trésorier

Sous-total

Je certifie l'exactitude du présent état et la présence des justificatifs requis.

**TOTAL**

Fait à

le

Signature

Payé par virement,  
le

## 49<sup>e</sup> Congrès du SNCS-FSU les 17, 18 et 19 juin 2024

### Projet d'ordre du jour

#### Lundi 17 juin 2024 :

En présentiel : salle de conférence

En visio : <https://snscs.bigbluemeeting.com/b/snc-2ac-o0d-u8z>

- 11h00 – Accueil café et viennoiseries
- 12h30 – **Déjeuner au restaurant de la délégation régionale de Villejuif du CNRS**
- 14h00 – Ouverture du 49<sup>e</sup> Congrès du SNCS-FSU, élection du Bureau du congrès (BC), adoption de l'ordre du jour, élection de la commission des mandats, intervention du Secrétaire général, débat général
- 16h00 – **Pause**
- 16h30 – Suite du débat général, intervention des invité·e·s
- 18h30 – Fin de la 1<sup>ère</sup> journée
- 19h00 – **Apéritif et dîner au restaurant « Au bureau » : 49, boulevard Maxime Gorki, 94800 Villejuif**

#### Mardi 18 juin 2024 :

En présentiel : Bât. FP - salles Desroches-Noblecourt, Fert et Hoffmann

En visio : lien à choisir selon le thème de travail

Thème 1 : conditions de travail – Maud Leriche

<https://snscs.bigbluemeeting.com/b/snc-mwm-ues-mvm>

Thème 2 : organisation de la recherche et liberté académique – Pierre Gilliot

<https://snscs.bigbluemeeting.com/b/snc-jlh-8bj-bqb>

Thème 3: recherche et transition socio-écologique – Daniel Brunstein

<https://snscs.bigbluemeeting.com/b/snc-tsu-j9v-9pl>

- 9h00 – Accueil café et viennoiseries
- 9h30 – Travail en commissions autour des trois thèmes du Congrès, réunion de la commission des mandats
- 10h45 – **Pause**
- 11h15 – Suite du travail en commissions autour des trois thèmes du Congrès
- 12h30 – **Déjeuner au restaurant de la délégation régionale de Villejuif du CNRS**
- 14h00 – Rapport du trésorier, rapport des commissaires aux comptes internes, rapport de la commission des mandats, vote du quitus.
- 15h00 – Rapport de la commission du thème 1 et votes
- 16h00 – **Pause**
- 16h30 – Rapport de la commission du thème 2 et votes
- 17h30 – Rapport de la commission du thème 3 et votes
- 18h30 – Fin de la 2<sup>e</sup> journée
- **Dîner libre**

#### Mercredi 19 juin 2024 :

En présentiel : salle de conférence

En visio : <https://snscs.bigbluemeeting.com/b/snc-2ac-o0d-u8z>

- 09h00 – Accueil café et viennoiseries
- 09h30 – Élection de la Commission administrative (CA) et des commissaires aux comptes
- 10h00 – Réunion de la CA : élection du Secrétaire général, du Trésorier national et du Bureau national.
- 10h30 – **Pause**
- 11h00 – Suite du débat général, débat sur les motions
- 12h30 – **Déjeuner au restaurant de la délégation régionale de Villejuif du CNRS**
- 14h00 – Suite du débat général, vote des motions
- 15h30 – Clôture du 49<sup>e</sup> Congrès du SNCS-FSU